

**Industrie des gaz
de schiste au Québec**

**MÉMOIRE À L'INTENTION DU BAPE
CONCERNANT
L'EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE**

14 MAI 2014

PAR JACQUES MONGEAU
1712 DES ROSES
CARIGNAN, QUÉBEC

Constat :

1) L'observation des conditions qui prévalent aux États-Unis où l'exploitation du gaz de schiste existe, devrait être un signal d'alarme suffisant pour démontrer l'incompatibilité de cette industrie avec les régions habitées. Même si des mesures de mitigations sont mise en place, tôt ou tard des fuites, fissures ou dégradations des infrastructures occasionneront une contamination de nos régions. Les puits fermés ou abandonnés deviendront des bombes polluantes à retardement où l'erreur humaine sera encore une fois à déplorée, mais trop tard si on n'est pas bienveillant dès maintenant. Les lagunes de Mercier ne seront qu'une pâle réalité de ce qui nous attend à moyen ou long terme. Pensons aux générations qui suivront!

2) Qu'est-ce qui justifie le choix d'exploiter le gaz de schiste à proximité des zones habitées plutôt que dans les vastes étendues sauvages? L'eau potable que les citoyens des municipalités paie si généreusement peut-être? Ou les infrastructures routières et la proximité des marchés de distribution qui sont à l'avantage des gazifières au détriment du simple contribuable qui en assure les frais.

*Voir : Rapport d'enquête de février 2011, page 119
Figure 13 : Couverture de la cartographie hydrogéologique*

Une réponse complète et précise sur ce sujet est nécessaire. Le citoyen moyen a la conviction qu'en plus de polluer leur environnement, les compagnies gazifières profitent des réseaux routiers et de l'eau potable payés par les contribuables pour assurer leur rentabilité.

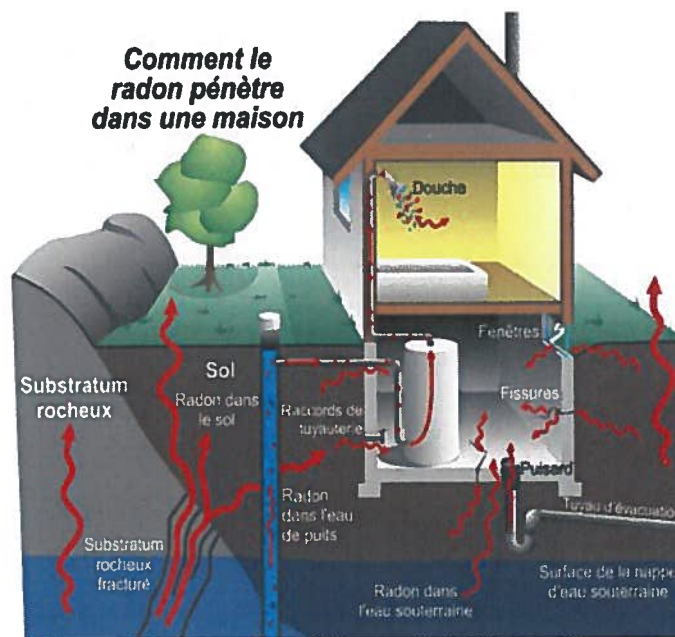
- 3) Bruit, odeur, trafic, panorama dégradé et qualité d'air réduite qui accompagnent les milieux où le gaz de schiste est exploité, seront définitivement des facteurs de désuétudes pour la valeur des propriétés de ces mêmes régions. Les résidences familiales sont pour les gens ordinaires le bien le plus précieux et la valeur de celles-ci sera largement réduite. Parallèlement les exploitants du gaz de schiste feront de gros profits et les maximiseront davantage en adoptant une politique de réduction de leurs obligations envers le milieu, i.e. un strict minimum du respect des normes, ... souvent même bafouées. Le BAPE erre par son manque de discernement concernant la perte de valeur des immeubles et le simple avis émis dans le rapport d'enquête n'est pas suffisant.

*Voir Rapport d'enquête de février 2011, page 119
La valeur des résidences situées à proximité de sites gaziers*

Voyez ce qui s'est passé aux valeurs des propriétés des États-Unis qui sont situées dans les secteurs d'exploitation du gaz de schiste, c'est élémentaire. En autorisant l'exploitation du gaz de schiste dans

une région, vous allez chambouler la qualité du milieu environnant et causer un préjudice sur la valeur des propriétés tout en risquant d'affecter la santé des résidents. Ce sera semblable à une expropriation déguisée et une indemnité devra alors être versée à chaque propriétaire pour les dommages et inconvénients occasionnés. Le seul moyen d'y parvenir risque d'être par un recours collectif au nom de la justice et je serai l'un des premiers à l'initier. Vous détenez le pouvoir et la responsabilité de stopper l'exploitation gazifière dans nos cours.

- 4) Le point le plus important pas suffisamment connu et exigeant absolument une recherche scientifique, est sur l'effet de comportement du radon avec la méthode de fractionnement pour l'exploitation du gaz de schiste.



On sait déjà que certaines régions du Québec sont touchées par un niveau de concentration très élevé du radon. Il apparaît donc évident que la fracturation utilisée pour l'exploitation du gaz de schiste facilitera encore plus l'infiltration de ce gaz cancérigène dans nos habitations. Ce gaz nocif est le plus grand responsable du cancer du poumon après le tabac et affectera dangereusement la santé de nos familles. Est-ce que la région du Mont St-Hilaire déjà affectée par un haut taux de radon et voisine de chez-moi deviendra une zone inhabitable? Quel est le risque et le degré d'accroissement d'infiltration du radon dans nos maisons par rapport au niveau actuel. Nos maisons seront-elles encore propices à l'occupation résidentielle sans risque additionnel pour la santé? Quel est l'effet combiné que radon et le gaz de schiste peuvent avoir ensembles sur la santé? Donner un accord à l'exploitation du gaz de schiste sans avoir les réponses adéquates à ces questions correspondrait à être responsable de la quasi-destruction d'un peuple.